

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/02/2024

www.departements.fr

L'annulation de crédits engagée par Bercy marque la fin du en même temps

Départements de France prend acte du décret du 21 février du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique portant annulation de crédits à hauteur de 10 milliards d'Euros.

La situation budgétaire de la France se dégrade, et la croissance n'est pas plus au rendezvous dans notre pays que chez nos partenaires immédiats, cette décision de Bruno Le Maire est un brutal retour sur terre.

Les Départements qui financent à plus de 60 % les dépenses d'intervention sociale (RSA, APA et PCH) le savent depuis longtemps, ils ne pourront plus assumer les conséquences des promesses non financées. Ils mettent en garde : ce coup de rabot ne doit pas être le prélude à de nouveaux transferts de charge.

« Nous sommes arrivés au bout d'un système qui veut que l'État masque une partie de ses déficits en les transférant aux collectivités locales », indique François SAUVADET, Président de Départements de France.

Dans l'État actuel des finances de notre pays, les Départements alertent sur la soutenabilité du modèle social français et demandent à ce que leurs recettes soient mises en cohérences avec les dépenses qui peuvent raisonnablement être engagées, dans une vision partagée avec le Gouvernement du devenir des politiques de solidarité.

« Je l'ai dit au Premier ministre Gabriel ATTAL », ajoute François SAUVADET, « Il faut en finir avec les annonces non financées et non finançables! Les coupes sombres dans des crédits — pourtant votés il y a moins de deux mois — sont l'illustration criante qu'avant de faire des promesses, il faut réfléchir à leur financement. Le temps qui vient est celui de la lucidité et de la vérité, on ne fera pas toujours plus avec moins, ce n'est tout simplement pas possible! »